

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19590 - 76ÈME ANNÉE

Décès de Simon Lagarrigue : hommage du PCR à un grand militant politique et du maloya qui disparaît



Le Parti communiste réunionnais a la tristesse d'apprendre le décès de Simon Lagarrigue à l'âge de 82 ans

Artiste connu par de nombreux Réunionnais, Simon Lagarrigue était avant tout un militant du Parti communiste réunionnais. Son engagement a pris naissance quand La Réunion était sous le coup d'une sévère répression. Pour avoir soutenu publiquement la revendication d'autonomie, Simon Lagarrigue fut arrêté et condamné à de la prison ferme.

Simon Lagarrigue est un des artisans de la survie du maloya, quand le pouvoir de l'époque voulait faire taire toute spécificité culturelle réunionnaise. Aux côtés d'autres militants et dirigeants du PCR, il s'impliqua dans le sauvetage du maloya avec la création de la Troupe Résistance. Ses maloya évoquaient la vie quotidienne des Réunionnais face à la répression visant la liberté d'opinion. Autant de témoignages qui étaient censurés par la télévision et la radio aux ordres de Michel Debré.

Pour contourner l'interdit, le PCR prit l'initiative de produire les premiers disques de maloya en 1977. La Troupe Résistance y figure en bonne place, aux côtés de Firmin Viry et de Danyèl Waro.

Simon Lagarrigue est l'image du militant fidèle à ses engagements jusqu'au bout. Avec ses camarades, il venait souvent animer les grandes assemblées du PCR avec le maloya. Son engagement anti-colonialiste l'a amené à se rendre à Madagascar avec l'association REAGIES. En mars 2017, il était à Moromanga pour commémorer avec les Malgaches le 70e anniversaire de la répression de la révolte de 1947. Les larmes aux yeux, il fit part de sa solidarité envers un peuple durement éprouvé par la colonisation.

Une délégation du Parti communiste réunionnais composée notamment d'Elie Hoarau, de Gélita Hoarau et de Jean-Michel Folio s'est rendue à la veillée qui se tient au domicile familial de Condé.

A sa famille, à ses amis et à ses proches, le PCR adresse ses sincères condoléances.

Fait au Port, ce mardi 21 juillet 2020

Yvan Dejean,
secrétaire général du PCR

Accès impossible pour le personnel, blocus maintenu en attendant une rencontre avec Didier Robert

Route en mer : des transporteurs bloquent la Région Réunion



Depuis hier, des transporteurs campent devant la Région Réunion dans l'attente d'une rencontre avec Didier Robert, président de la collectivité. Ces patrons qui ont beaucoup investi attendent que le président de la Région tienne sa promesse: démarrer la deuxième moitié du chantier de la route en mer. Mais à ce jour et depuis bientôt 10 ans, aucune solution n'a été trouvée pour alimenter en matériaux cette partie du projet qui était taillée sur mesure pour ces transporteurs.

Près de 12 ans après un premier blocus, la Région Réunion est de nouveau assiégée par des transporteurs. Mais cette fois, la situation est totalement différente. En novembre 2008 puis en juillet 2009, l'objectif du siège de la Région était de destabiliser la collectivité dans la perspective des régionales où Didier Robert conduisait une

liste. Il s'agissait de faire croire que contrairement à la réalité, aucun chantier ne pouvait donner du travail aux transporteurs. La manœuvre dont avait bénéficié les auteurs de cette opération à l'époque soulignait l'objectif politique : il fallait faire tomber la Région Réunion, rempart à la politique de casse sociale du gouvernement et porteuse d'un projet de développement endogène du pays.

La manœuvre n'avait alors trompé personne. En effet, quand la Région Réunion version Didier Robert a démarré le chantier de la route en mer, des auteurs du blocus de la collectivité ont participé aux travaux.

Des camions à 200 000 euros prennent la poussière

Mais cette année, ces transporteurs sont face à un mur. Ils se sont endettés pour acheter des camions à 200.000 euros pièce. Au total, ce sont près de 40 millions d'euros que ces patrons ont dépensé pour importer ces engins à La Réunion sur la base d'une promesse de la Région : réaliser une digue entre La Possession et Saint-Denis pour y poser une route à 6 voies.

Depuis l'annonce du chantier en 2010, et le premier coup de pioche quelques années plus tard, force est de constater qu'aucune digue n'existe entre La Possession et La Grande Chaloupe. La raison est très simple : les matériaux pour la construire ne sont pas disponibles à La Réunion. En conséquence, cette partie de chantier n'a pas démarré. Avec l'achèvement de la mini-digue à l'entrée de Saint-Denis, c'est donc la certitude pour ces transporteurs de voir leurs camions ne plus servir à grand-chose alors qu'ils doivent faire face aux échéances.

Les transporteurs concernés demandent donc des comptes à Didier Robert, président de la Région. Après une opération escargot depuis Saint-Pierre, des dizaines de camions se sont rendus devant le siège de la collectivité protégé par la police. Faute de rencontre avec le président de Région hier, ils ont donc décidé de camper devant la Région. Le mouvement s'est durci ce matin : les manifestants empêchent le personnel d'entrer.

M.M.

Edito

Loi contre le séparatisme : entre le racisme d'Etat et le retour de Debré

Lors de son premier grand discours devant l'Assemblée Nationale amenant au vote de confiance envers le gouvernement, Jean Castex, le Premier ministre, a annoncé la mise en place prochaine d'une loi « contre le séparatisme ethnique et/ou religieux ».

La première observation simple à faire de l'annonce de cette loi est le basculement vers la droite extrême du gouvernement, qui non content d'être ultra-libéral et déjà réactionnaire, s'enlise ici dans le terreau préféré des fascistes : la provocation à la haine raciale, en appelant à une loi répressive envers tous celles et ceux pouvant menacer l'Etat par leur volonté séparatiste. Et évidemment, on ne parle pas ici de Jean-Eudes vivant à Neuilly-sur-Seine. Ce sont les personnes non blanches et les musulmans, épouvantails de l'extrême-droite depuis de nombreuses années déjà qui sont visés par cette loi.

Outre le contexte latent de ces dernières années en France, les succès des marches antiracistes, notamment organisées par le Comité Adama et en soutien des multiples victimes de la police raciste en France comme aux Etats-Unis peuvent expliquer la volonté gouvernementale de mettre en place cette loi répressive et extrêmement dangereuse pour la démocratie comme pour la « paix sociale », en matant ces mouvements à la source.

Mais attardons nous un instant sur les conséquences que cela pourrait avoir à La Réunion. En plus des éléments déjà cités auparavant, qui mettront d'autant plus à mal notre vivre-ensemble qui n'est déjà rien d'autre qu'un mirage, il faut s'attarder sur la question du séparatisme ethnique.

Qu'entend donc le gouvernement par-là ? Les Réunionnais constituant un peuple, nous pourrions donc être considérés comme une ethnité. Et

la volonté de s'émanciper de la France, par la bataille pour l'autonomie pourrait être considérée comme une velléité séparatiste de notre part.

Et cela nous ramène directement à une période sombre de notre histoire : la répression sous Debré, où la bataille pour l'autonomie de notre peuple était considérée comme une volonté séparatiste, qui a été combattue par les méthodes que l'on connaît et qui a tant fait souffrir notre peuple. Et si c'était justement un des principaux volets ignorés de cette annonce de future loi ?

En effet, nous allons potentiellement connaître en octobre un événement exceptionnel dans l'histoire de la décolonisation selon les résultats du référendum d'autodétermination de Kanaky-Nouvelle Calédonie.

En fonction de la sortie des urnes, c'est tout l'empire colonial français qui se retrouverait menacé, et les néo-colonies restantes pourraient bien s'inspirer de l'exemple kanak et chercher à s'émanciper partiellement ou totalement de la tutelle française. Dès lors, le gouvernement s'affolant, il pourrait, pour maintenir son empire invoquer la clause de séparatisme ethnique pour réprimer toute volonté d'émancipation.

Alors, avons-nous à craindre de nouvelles dérives racistes de ce gouvernement ? C'est évident.

Les néo-colonies, dont La Réunion risquent-elles de retomber sous une chape de plomb de répression anti autonomistes/indépendantistes (en fonction du contexte de chaque pays évidemment) ? C'est malheureusement une des craintes qui est à prendre en considération avec cette annonce du gouvernement.

Mathieu Raffini

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

In zistoir pou rakont dsi galé - dézyèm morso

Lo Ronar doré-in zistoir tiré dann bann kont Perrault

Dèrnyé foi, samdi somenn dèrnyèr, moin la rakont azot koman lo promyé garson sak la gingn in kok an éritaz la parti dann l'androi demoun i sava bor d'mèr an sharète pou ramenn solèye. Moin la di azot galman koman lo kok arienk an shantan la fé lèw solèye. Aprés demoun dan lo vilaz la propoz lo garson fé la rankont avèk zot ségnèr pétète pou règ zot problèm fé lèw solèye san z'ète oblizé lèw tro gran matin. Sa té dann promyé morso, ala éstèr dézyèm morso nout zistoir-mi rapèl azot sa in zistoir Perrault. Son tit : Lo Ronar doré.

L'avé inn foi pou inn bone foi, méyé lo foi la manz son foi èk in grinn sèl

Astèr solèye lé fine lové. Astèr lo shèf vilaz l'amenn lo marmaye ziska in gayar shato téi apartien zot ségnèr. Lo ségnèr la bien akèye lo garson épi la di ali :

-Alor, konmsa, ou i vé fé lèw solèye san alé bord 'mèr pou rode ali an sharète, é bien sir bann vilazoi lé kontann sa pars sa i évite azot lèw gran matin pou alé an sharète pou rode solèye. Di amoin jenn om koman ou i fé sa ?

Lo jenn om la réponn : Monségnèr, moin la gingn konm éritaz in zoizo éstraordinèr. Sa i apèl in kok é kok - la, kan li shant li fé lèw solèye.

Lo ségnèr in pé méfyan la di avèk lo marmaye :

Dakor pou fé léspèryans ! Ou va dor isi asoir é domin matin ou va fé lèw solèye. Solman mi prévienn aou, si ou i fé mank amoin in zourné sa va mal alé. Lo marmaye la réponn li néna arien pou krind pars son kok lé antréné pou fé lèw solèye.

Landomin, kok la shant in kou épizapré solèy la lové. Estraordinèr lo ségnèr la di ! Ou la kontant amoin pou vréman mé oila in kok, konm tout zoizo sa néna arienk inn vi, é si na poin in moyin pou roprodui kan li va fèrm lo zyé va rokomans konm avan.

Kriké ! Kraké ! Kriké Méyé ! Kraké Madam !

Lo marmaye la réponn, li v'alé dann son péi épi li va ramenn la mèr poul... La mèr poul, Ségnèr la di, kosa i lé sa ? Lo marmaye la réponn sé la fam lo kok mi amenn avèk moin partou. Mé oila si mi ramenn la mèr poul, mi vann aou lé dé é pou gingn lé dé, i fo ou i done amoin in panyé lor. Lo ségnèr la di oui, pars li la pankor vi dopi li lé né, in kékshoz éstra konmsa. Mi fé aou in l'avans é pou donn aou sak ou i réklam mi atann ou i lèss in poul avèk in kok pou moin.

Lo marmaye la rotourn son péi é pou in pti moné li la gingn in zoli poul i ponn bien d'zèf. Li la artourn shato lo ségnèr. Mé lo ségnèr la di : Astèr , i fo mi oi in famiy pti kok avèk pti poul pou donn aou out lor... San tardé, la mèr poul la ponn épi èl la kouvé é in ta pti poul épi pti kok l'arivé.

Mé lo ségnèr, méfyan, la pa kontant ali dsa, li la di : astèr, mi vé oir bann pti kok grosi pou oir si zot osi zot i gingn fé lèw solèye. Sa la mète in sèrtin tan, mé lo bann kok la grosi, l'aprann shanté épi zot osi zot la nyabou fé lèw solèy. Lo ségnèr kontan kan la vi bann kok la vni opérasyonèl, la donn lo marmaye in panyé lor épi in shoal pou li artourn dann son péi. Konmsa li l'ariv son péi in matin, monté dsi in shoal, épi abiyé konm in prins. Li l'avé réissi fèr fortune avèk son l'éritaz.

Dézyèm morso la fini, morso mèrkrodi 22 zilyète - samdi k'i vien nou va oir troizyèm morso.

Justin